

## Modalités et paiement :

1. Les tarifs et horaires pour l'inscription aux cours sont répertoriés dans la rubrique dédiée sur le site internet de l'Institut Confucius : <https://confucius-institute.uni.lu/>
2. L'inscription aux cours n'est effective qu'à compter du règlement des frais d'inscription.
3. L'inscription aux cours constitue un engagement définitif pour le semestre complet. Aucun remboursement n'est effectué dans le cas d'une décision de l'apprenant d'arrêter les cours, hors conditions listées ci-dessous :
  - \* début d'un stage pour les étudiants, sous réserve d'un justificatif.NB : il est souhaitable de prévenir l'Institut dès le jour de l'inscription de la possibilité d'un stage en cours d'année.
  - \* déménagement lointain.
  - \* maladie, sous réserve d'un justificatif.La demande de remboursement doit se faire par écrit (email), avec le(s) justificatif(s). Les documents seront étudiés par la direction qui donnera son avis pour le remboursement.

**Les points suivants 4, 5 et 6 ne concernent pas les étudiants de l'Université du Luxembourg s'inscrivant en cours de chinois général. Ces cours sont gratuits pour les étudiants de l'Université du Luxembourg et sont crédités de 3 ECTS.**

4. L'Institut Confucius s'engage à rembourser les frais engagés dans le cas (\*) :
  - \* de la fermeture de classe qui ne réunit pas l'effectif nécessaire avant le début de la rentrée.
  - \* d'une annulation de l'inscription suite à une modification opérée par l'institut sur le jour et/ou l'horaire d'une classe et ceci avant le début de la rentrée.
5. Les critères donnant lieu à une réduction pour les frais d'inscription sont les suivants (\*) :
  - \* demandeur d'emploi
  - \* demandeur d'asile
  - \* employé de l'Université du LuxembourgLes justificatifs donnant lieu à une réduction sur le montant des frais d'inscription aux cours doivent être présentés avant le règlement.
6. Les frais d'inscription sont réglés uniquement par virement bancaire après en avoir reçu l'instruction de la part de l'Institut Confucius. Les frais d'inscription aux cours doivent être réglés en intégralité avant le début du cours.(\*)

## Organisation des cours :

1. La date du début et de fin de semestre ainsi que les dates des vacances seront communiquées par l'Institut Confucius avant le début du semestre.
2. Les cours de langue sont limités à 15 personnes maximum. En raison de la crise sanitaire de la COVID19, ils sont limités à 10 personnes jusqu'à nouvel ordre.
3. L'Institut se réserve le droit de modifier la répartition des cours à la rentrée en fonction du nombre d'inscriptions par groupe et d'en informer les apprenants inscrits.
4. Pour un nouvel inscrit possédant déjà des bases de chinois, un entretien linguistique écrit et oral est organisé (gratuitement) par l'Institut entre le nouvel apprenant et un enseignant afin de déterminer le groupe de niveau le plus approprié. Il est recommandé à l'apprenant de respecter l'orientation indiquée par l'enseignant à l'issue de ce test, selon ses disponibilités.
5. Une fois inscrit(e), l'apprenant ne peut pas changer de groupe au cours de l'année, hors mention spécifique délivrée par l'enseignant ; ceci afin de respecter l'homogénéité des niveaux au sein d'un groupe et de favoriser une progression globale harmonieuse.
6. L'Institut Confucius s'efforce de respecter son programme. Toutefois, pour des raisons diverses (enseignant dans l'incapacité d'assurer le cours et d'être remplacé à la date prévue ; organisation d'une manifestation culturelle en date et lieu prévus pour le cours), certains cours peuvent être reportés à titre exceptionnel. L'Institut s'efforce alors de trouver un créneau similaire favorable au plus grand nombre. Aucune réclamation ni aucun recours ne peut être déposé. Si l'apprenant est dans l'impossibilité d'assister au cours reporté, aucun remboursement n'est assuré.
7. Une feuille de présence est tenue à chaque cours, si un apprenant ne peut se rendre au cours, il est souhaitable de contacter le secrétariat afin de prévenir en amont : 00 352 46 66 44 4964 ou [confucius@uni.lu](mailto:confucius@uni.lu).
8. Il est recommandé (dans la mesure du possible) de respecter les horaires de début et de fin des cours afin de ne pas perturber l'organisation de la classe. De même il est vivement recommandé de ne pas utiliser son téléphone portable (qui doit être mis en mode silencieux) pendant les cours afin de ne pas perturber la classe.
9. Un cours manqué par un apprenant ne peut pas être remplacé par un autre cours dans un autre groupe, même s'il s'agit de la même discipline et du même niveau.
10. Un apprenant absent n'est pas autorisé à être remplacé par une autre personne au cours manqué, même si cette personne est elle-même apprenante à l'Institut Confucius.

11. L'Institut Confucius est habilité comme centre d'examen du HSK (Hanyu Shuiping Kaoshi), les frais d'inscription au HSK font l'objet d'un règlement séparé.
12. Chaque apprenant est responsable de ses affaires personnelles et ne peut engager la responsabilité de l'Institut en cas de perte ou de vol.

## **Matériel**

1. Pour les apprenants inscrits en cours de chinois, l'Institut Confucius prête le manuel de cours qui devra être restitué à l'enseignant en l'état à la fin du semestre.
2. Pour les apprenants inscrits en cours de calligraphie, l'Institut Confucius fournit le support (papier) et prête le matériel de calligraphie aux apprenants (encre, encrier, pinceau).